

100 000 emplois en Tunisie grâce aux smart-cities et objets connectés



La Tunisie se met au numérique pour son développement économique. Avec la régression de l'une des principales sources de revenu qu'est le tourisme, la Tunisie ambitionne d'optimiser son économie avec le projet « Tunisie Numérique 2020 ».

Le numérique, dans l'économie de la Tunisie, représente déjà 11% de taux de croissance annuelle et 7% du PIB, devant le secteur du tourisme. Avec les initiatives privées, le gouvernement travail à faire progresser ce chiffre.

« C'est la première fois que le secteur public se dit : « Je ne vais pas tout faire tout seul et il y a des secteurs que je connais mal », « De notre côté, nous sommes conscients qu'après la révolution, le rôle de la société civile devient plus important et c'est pourquoi nous mettons notre savoir-faire au service de la Tunisie », a expliqué l'entrepreneur, éditeur du logiciel Badredine Ouali, qui préside également le partenariat public-privé Smile Tunisia.

D'ici 2020, le gouvernement tunisien vise créer 100 000 emplois en misant sur les smart-cities ou les objets connectés.

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Tunisie: 100 000 emplois grâce aux smart-cities et objets connectés | Africa Top Success